

## RELEVÉ DE DECISIONS

### COMITE DE SÉLECTION ET DE VALIDATION

**Jeudi 13 Novembre 2008 – 14h 00 INRA – Cestas Pierroton**

#### **Membres du Comité présents ou représentés**

CARNUS Jean-Michel, INRA  
CASTAGNET Christian, CASTAGNET DUMEOU  
CHARRIER Bertrand, UPPA  
DAVEZAC Robert, SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN  
GRIGAUT Guillaume, CIBA  
LESGOURGUES Yves, CRPF  
MORLIER Pierre, Pr2sident du Comité de sélection Pôle Xylofutur  
PINAUDEAU Christian, SYSSO -  
POMMIER Jean-Claude, US2B  
VARET Anne, FCBA  
VIERGE Gérard, BEYNEL MANUSTOCK  
VINCENT Marc, Président Pôle Xylofutur

#### **Invités Pôle IPMF**

DROUINEAU Sébastien  
LARRIEU-MANAN Annick  
LATOURET Stéphane

#### **Ordre du Jour**

Critères de Sélection des Projets labellisés  
Labellisation des projets présentés ce jour,  
Préparation du Contrat de performances 2009/2011  
Projets labellisés à ce jour : état d'avancement des financements,  
Questions diverses :

#### **1- Critères de sélection des projets labellisés**

Le Président Marc Vincent ouvre la séance et indique l'ordre du jour. Il donne la parole à Pierre Morlier Président du Comité qui commente les critères de sélection des projets, tels qu'ils ont été définis lors du bureau du 13 octobre et testés ce matin pendant les commissions. Un échange s'ouvre entre les participants et des corrections sont apportées dans les textes, à savoir :

#### **➤ CRITERES DE SELECTION DES PROJETS Xylofutur**

**Ont été testés en Commissions et en Comité de Sélection et de Validation des Projets les 12 et 13 Novembre 2008 et modifiés comme suit :**

- 1/ Le projet doit avoir un intérêt pour l'industrie régionale et notamment celui de la filière Pin Maritime. En matière forestière, il doit aussi contribuer au développement de la forêt cultivée (forêt gérée avec comme finalité principale le développement économique).
- 2/ Les projets incluant des entreprises valorisant le Pin Maritime et les essences régionales cultivées seront privilégiés.
- 3/ Le projet doit inclure au minimum une entreprise régionale, hors projet Recherche (type ANR).
- 4/ Les Projets Recherche (type ANR) doivent être diffusés et utilisables par l'Industrie.

**Ces critères sont adoptés.**

➤ Pierre Morlier commente ensuite le tableau de classification des projets labellisés par Xylofutur pour la période 2009-2011. Sont identifiés trois types de projets : projets collaboratifs, projets d'entreprise et projets de recherche. (Joint en annexe).

Il donne la parole aux Présidents des Commissions afin que chacun présente les projets.

## 2-Sélection des projets

### Thème – Ressources Forestières – Président Yves Lesgourgues

➤ **Projet « ECOSYLVE»**

- Coordinateur : Inra - Pierre Trichet
- Montant estimé de l'investissement : 225 K€

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

➤ **Projet « MECABIOM»**

- Coordinateur : CAFSA - Jean-Marie Porquet
- Montant estimé de l'investissement : 1 421 k€

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

➤ **Projet « VALOREM»**

- Coordinateur : CAFSA - Jean-Marie Porquet
- Montant estimé de l'investissement : 1 774 715 €

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable. Toutefois, le comité conseille au coordinateur de prendre contact auprès de Monsieur Richter, pour savoir si une « fusion » éventuelle des deux projets (Valorem et Mecabion) ne serait pas plus profitable en vue d'un financement auprès du FUI.

➤ **Projet « EMBRYO2011»**

- Coordinateurs : FCBA - Guillaume Chantre et Luc Harvengt
- Montant estimé de l'investissement : 966 440 €

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

➤ **Projet «ABIOPEN»**

- Coordinateurs : INRA Jean-Marc Gion
- Montant estimé de l'investissement : 560 K€

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

## Thème – Bois et Construction – Président Gérard Vierge

➤ **Projet « Morphomécanique du Bois de Construction »**

- Coordinateurs : US2B - Jean-Luc Coureau et Alain Cointe
- Montant estimé de l'investissement : 255 KE

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

➤ **Projet « Mur MW-3 »**

- Coordinateur : Liberty Wood Industries Luc Gentils
- Montant estimé de l'investissement : 760 k€HT

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

➤ **Projet « OPHI Système »**

- Coordinateur : SIPPA HAZERA Alain Audebert
- Montant estimé de l'investissement : 417 300 €HT

**Le comité exprime son intérêt pour ce projet de la façon suivante : «la labellisation du projet SOPHI, obtenue en 2007, est étendue à la 2<sup>ème</sup> phase du projet, intitulée OPHI Système ».**

**N'ont pas été labellisés :**

➤ **Projet « PENTACHLOROBIOTECH »**

- Coordinateur : FCBA François Chastenet
- Montant estimé de l'investissement : 1 256 102 €HT

**Projet non labellisé**

Les commentaires de la commission sont les suivants :

- Nécessité de changer le titre et le résumé du projet Pentachlorophénol (PCP) fait peur,
- Le spectre des produits étudiés doit être entendu,
- Une entreprise partenaire doit être trouvée (entreprise de dépollution en particulier),
- Les entreprises de la filière intéressées risquent d'être plus nombreuses qu'indiqué dans le projet.

➤ **Projet « MO<sup>3</sup> »**

- Coordinateur : Lycée des Métiers de l'Habitat et des Transports Routiers de Blanquefort Patrick Galan
- Montant estimé de l'investissement : 155 925 €HT

**Projet non labellisé**

Ce projet doit être revu (dans les 6 mois, avec l'aide de Vincent Tastet et/ou Philippe Galimard IUT) en vue d'une meilleure lisibilité.

## Thème – Fibre et Chimie Verte – Président Denis Sens

En l'absence du Président qui était prévue puisque cette commission s'est tenue le 12 novembre 2008, Jean-Claude Pommier commente la feuille d'évaluation.

➤ **Projet Bio EXTRA**

- Coordinateur : BIOLANDES Philippe.Coutiere
- Montant estimé de l'investissement : 1 913 k€

**Projet labellisé**

Le dossier a été sélectionné avec un avis favorable.

### 3 – Questions diverses

➤ Un point est fait sur l'état d'avancement des financements des projets labellisés. Il est rappelé aux coordinateurs et partenaires qu'ils doivent s'acquitter impérativement des paiements des contributions et des cotisations au Pôle. Certains projets sont cités....

➤ Monsieur Morlier qui a participé à la réunion d'information sur les plateformes d'Innovation, à Paris le 12 Novembre en expose les grandes lignes. Il s'agit de coopération Entreprise/laboratoires qui sont au cœur de la stratégie du Pôle. Modèle économique et juridique liés à des technologies émergentes. Il y a peu de subventions mais elles sont accordées sur des projets à « gros budgets ». La Caisse des dépôts favorise en revanche des prêts à faibles taux. Innovapin 2010 s'inscrit parfaitement dans ce type de plateforme, à voir pour 2009. Il souligne toutefois que nous nous situons dans une industrie qui n'est pas une technologie émergente et ajoute que pour le 02 décembre c'est trop tard pour y participer.

➤ Stéphane Latour rappelle que dans le cadre du Contrat de performance (2009\_2011) nous sommes en phase de choisir le Cabinet d'audit en organisation, il présente son rôle et explique aux membres présents qu'ils seront pour certains interrogés

➤ Un avis sera demandé d'urgence aux membres du Comité par E-mail sur le projet de plateformes d'Innovation CANOE.

Lettre de soutien au projet  
CANOE (Annexe 2)

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 17h15.



Pierre Morlier,  
*Président du Comité de Sélection  
et de Validation des Projets*

**POUR UNE CLASSIFICATION DES PROJETS LABELLISES PAR XYLOFUTUR 2009 – 2011 (ANNEXE 1)**

	PROJETS COLLABORATIFS	PROJETS D'ENTREPRISE	PROJET DE RECHERCHE
<b>EXEMPLES TYPES</b>	ABOVE - XYLOCLASS - MAISON PASSIVE BIOETHANOL - EXPLOTIC - BEMA - SYLVOGENE - INNOVAPIN - TERPEX	SOPHI - BLC PIN MARITIME - MULTI WOOD PEVECO	SILENT WALL - HYTHERBOIS - PLASMAPAL
<b>CARACTERISTIQUES</b>	1/ Le projet doit avoir un intérêt pour l'industrie régionale et notamment celui de la filière Pin Maritime. En matière forestière, il doit aussi contribuer au développement de la forêt cultivée (forêt gérée avec comme finalité principale le développement économique) 2/ Le projet doit inclure au minimum un acteur économique régional, 3/ Les projets incluant des entreprises valorisant le Pin Maritime et les essences régionales seront privilégiés	- Projet de développement d'une entreprise du Pôle associant 1 Centre de ressources. - Projet respectant la stratégie du pôle	- Au moins 1«labo» du Pôle, entreprises associées. - Projet de recherche appliquée respectant la stratégie du Pôle.
<b>INTERET DU LABEL</b>	Etre financé par le FUI, l'Etat, le CRA, les CG	Etre financé par OSEO, le CRA. Le marché est sensible au label Xylofutur	Etre financé par l'ANR, le CRA (CCRDT)
<b>OBLIGATIONS</b>	- Convention de partenariat - Reporting à mi-parcours et en fin de parcours, sous la responsabilité du coordinateur.		- Convention de partenariat - Reporting à mi-parcours et en fin de parcours, sous la responsabilité du coordinateur
	- Une Fiche résumé du projet, - Réponses aux enquêtes, - Citer Xylofutur dans la communication.	- Une Fiche résumé du projet, - Réponses aux enquêtes, - Citer Xylofutur dans la communication.	- Une Fiche résumé du projet, - Réponses aux enquêtes, - Citer Xylofutur dans la communication.
<b>OBLIGATIONS FINANCIERES</b>	Habituelles	0.5% des aides + les bonus OSEO	Habituelles + le bonus ANR

Philippe GONIN  
Conseil régional Aquitaine  
Hôtel de Région  
14, Rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX Cedex

Gradignan, le 21 Novembre 2008


Monsieur,

Le Comité de Sélection et de Validation des projets Xylofutur, réuni le 13 novembre 2008, a examiné la teneur de votre projet de plateforme d'Innovation « CANOE » Centre Aquitain d'innovation par les « Nanomatériaux & Nanocomposites ».

Nous soutenons dans l'état actuel du dossier, ce projet car la Plateforme d'Innovation qui nous est proposée nous semble capable de venir en appui de nombreux projets Xylofutur (le projet BEMA que vous citez, mais d'autres projets venant du secteur Bois et du Papier).

Lorsque vous aurez un dossier définitif vous pourrez nous l'adresser pour une labellisation plus formelle.

Avec l'assurance de nos meilleurs sentiments.



Pierre Morlier  
Président du Comité de Sélection

